



Yzeron

Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON

Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34

Courriel : mairie@yzeron.com

ORDRE DU JOUR

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, salle du Conseil Municipal :

Le Jeudi 27 Février 2025 à 18 h 30

YZERON, le 21 Février 2025

Madame la Maire,

Agnès NELIAS

ORDRE DU JOUR

Donnant lieu à délibération :



- 1 - Maintien du nombre d'Adjoints,
- 2 - Désignation du premier Adjoint suite à la démission de Monsieur BELTRAN et modification du tableau du Conseil Municipal,
- 3 - Révision du PLU : débat sur les orientations générales du PADD,
- 4 - Modification de la composition des commissions,
- 5 - Election des délégués au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (S.I.A.H.V.Y),
- 6 - Modification de la composition du Conseil d'Exploitation des chaufferies-bois,
- 7 - Approbation du Compte Financier unique « chaufferies-bois » 2024,
- 8 - Affectation des résultats chaufferies bois 2024,
- 9 - Tarifs abonnement et énergie produite par les chaufferies bois pour l'année 2025,
- 10 - Vote du Budget Primitif « chaufferies-bois » 2025,
- 11 - Approbation du Compte Financier unique « logement social » 2024
- 12 - Affectation des résultats Logement social 2024,
- 13 - Vote du Budget Primitif « logement social » 2025,
- 14 - Modification du règlement d'utilisation du complexe associatif,
- 15 - Révision des tarifs de location du complexe associatif pour l'année 2025,
- 16 - Modification du règlement d'utilisation de la salle Bryon,
- 17 - Autorisation à Madame la Maire pour la signature de l'avenant n 3 à la convention de participation avec la MNT en matière de protection sociale complémentaire pour le risque « prévoyance »,
- 18 - Choix d'une convention de participation pour le risque « prévoyance » et mandat au CDG 69 pour mener la procédure,



Yzeron

Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON

Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34

Courriel : mairie@yzeron.com

19 - Autorisation à Madame la Maire pour la signature de deux avenants à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une transmission au représentant de l'état,

20 - Aménagement d'équipements sportifs : demande de subvention auprès de la Région au titre du bonus ruralité,

21 - Protection de l'environnement - Filières « REP » Responsabilité Élargie des Producteurs - Autorisation à Madame la Maire pour la signature du contrat avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public.

Questions diverses :

Ne donnant pas lieu à délibération :

a - Décision du Maire :

N 2025/01 portant signature d'une convention avec le collectif «Co-Working », pour la mise à disposition gratuite de la salle BRYON, du 03 février au 30 avril 2025 inclus, tous les lundis de 10h00 à 20h00 et les mercredis de 9h00 à 20h00.